

Fondation Optimiste des enfants canadiens
États financiers

30 septembre 2018

Fondation Optimiste des enfants canadiens

Table des matières

30 septembre 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-2
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-15

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
PARTNERSHIP OF CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

JAMES M. ROWEN, CPA, CA
WENDY N. ROSCOE, CPA, CA
LILY YUAN HU, CPA, CGA, US CPA

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de la Fondation Optimiste des enfants canadiens

Nous avons reçu pour mission d'effectuer l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Optimiste des enfants canadiens (la Fondation), qui comprennent les bilans au 30 septembre 2018 et au 30 septembre 2017, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie, ainsi que les informations supplémentaires sur les dépenses des exercices clos le 30 septembre 2018 et le 30 septembre 2017, de même qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Fondation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation tire des produits de collectes de fonds dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation. Nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de collectes de fonds, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 30 septembre 2018 et 2017, de l'actif à court terme aux 30 septembre 2018 et 2017 et des soldes de fonds aux 1er octobre 2018 et 2017 et aux 30 septembre 2018 et 2017. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du point décrit dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 septembre 2018 et au 30 septembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, des changements dans ses actifs nets et de ses flux de trésorerie et des informations supplémentaires sur les dépenses pour les exercices clos le 30 septembre 2018 et le 30 septembre 2017, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Rowen & Associés S.E.N.C.R.L.

Montréal (Québec)
Le 19 février 2019

Rowen & associés S.E.N.C.R.L.

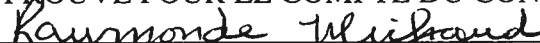
James M. Rowen
James M. Rowen, CPA auditeur, CA



Fondation Optimiste des enfants canadiens
Bilan
au 30 septembre 2018

	2018	2017
ACTIF		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 770 \$	15 182 \$
Intérêts courus à recevoir	2 315	3 593
Dividende accumulé à recevoir	2 739	2 453
Autres créances	5 574	75 000
Taxes de vente à recevoir	5 410	4 981
Dépenses prépayées — marques de reconnaissance	1 800	-
Montant dû — Optimist International	-	6 873
	71 608	108 082
Actifs à long terme		
Placements de portefeuille (note 4)	2 023 952	1 945 466
Charges reportées — bourses d'études (note 6)	305 374	263 379
	2 329 326	2 208 845
Immobilisation incorporelle		
Frais de constitution (note 2)	18 708	18 708
	2 419 642 \$	2 335 635 \$
PASSIF		
Passifs à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	41 508 \$	34 355 \$
Dû à Optimist International	14 077	-
	55 585	34 355
Passifs à long terme		
Apports reportés (note 5)	159 735	136 730
Bourses d'études à payer (notes 2 & 6)	320 464	278 172
	480 199	414 902
	535 784	449 257
ACTIF NET		
Actifs nets grevés d'affectations externes		
- Reçus à titre de dotations – bourse d'études (note 7)	996 690	1 001 129
- Reçus à titre de dotations – CLCI (note 7)	339 090	338 514
Non affectés	548 078	546 735
	1 883 858	1 886 378
	2 419 642 \$	2 335 635 \$

APPROUVÉ POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

 Administrateur

 Administrateur

Voir les notes complémentaires

Fondation Optimiste des enfants canadiens
État des résultats
pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

	2018	2017
Produits		
Apports de particuliers	295 174 \$	343 707 \$
Revenu de placement (note 3)	92 333	109 614
Frais administratives	3 695	5 027
Autre revenu	11 300	3 956 \$
	402 502	462 304
Subventions et programmes		
Bourses d'études — art oratoire	45 000	43 000
Bourses d'études — essai littéraire	15 000	27 500
Bourses d'études — C.C.D.H.H.	7 500	2 500
Bourse d'études Don MacDonald – Oakville	-	22 000
Coûts des programmes	60 566	42 000
Subvention – cancer infantile (note 5)	11 021	9 815
Programme en impartition (note 5)	52 229	47 529
	191 316	194 344
Excédent des produits par rapport aux subventions et programmes	211 186	267 960
Charges		
Bénévoles et donateurs		
Marques de reconnaissance aux donateurs	42 512	32 161
Activités des bénévoles	51 254	50 831
Programmes spéciaux	-	5 398
	93 766	88 390
Collectes de fonds et relations publiques		
Collectes de fonds	21 512	26 718
Congrès international	22 039	7 355
	43 551	34 073
Personnel et administration		
Dépenses administratives	76 389	91 415
	213 706	213 878
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 520) \$	54 082 \$

Voir les notes complémentaires

**Fondation Optimiste des enfants canadiens
État de l'évolution de l'actif net
pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018**

Exercice 2018	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (Bourse d'études)	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (CLCI)	Non affectés	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 001 129 \$	338 514 \$	546 735 \$	1 886 378 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	38 003	5 044	(45 567)	(2 520)
Virements entre fonds	(42 442)	(4 468)	46 910	-
Balance at end of year	996 690 \$	339 090 \$	548 078 \$	1 883 858 \$
Exercice 2017	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (Bourse d'études)	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (CLCI)	Non affectés	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 021 567 \$	317 594 \$	493 135 \$	1 832 296 \$
Excédent des produits sur les charges	19 562	20 920	13 600	54 082
Virements interfonds	(40 000)	-	40 000	-
Virement à l'apport reporté	-	-	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	1 001 129 \$	338 514 \$	546 735 \$	1 886 378 \$

Voir les notes complémentaires

Fondation Optimiste des enfants canadiens
État des flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits (insuffisance) sur les charges	(2 520) \$	54 082 \$
Ajustements pour :		
Gain sur la vente de placements de portefeuille (note 3)	(12 035)	(43 182)
Gain non réalisée sur les placements de portefeuille (note 3)	(25 783)	(12 486)
	(40 338)	(1 586)
Variations du fonds de roulement hors trésorerie		
Diminution des intérêts courus à recevoir	1 278	394
Augmentation du dividende à recevoir	(286)	(41)
Diminution (augmentation) des taxes de vente à recevoir	(429)	1 362
Diminution (augmentation) des autres créances	69 426	(69 000)
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs et charges à payer	7 153	(11 963)
Augmentation (diminution) du montant dû à Optimist International	20 950	(32 203)
Diminution (augmentation) des dépenses prépayées — marques de reconnaissance	(1 800)	5 989
Augmentation des contributions reportées	23 005	41 069
Augmentation des charges reportées - bourses d'études	(41 995)	(6 429)
Augmentation des bourses d'études à payer	42 292	21 222
	119 594	(49 600)
Flux de trésorerie provenant (affectés) aux activités de fonctionnement	79 256	(51 186)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition de placements	(466 284)	(277 379)
Produits sur l'aliénation de placements	425 616	330 603
	(40 668)	53 224
AUGMENTAION NETTE DE LA TRÉSORERIE	38 588	2 038
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	15 182	13 144
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	53 770 \$	15 182 \$

Voir les notes complémentaires

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2018

1. STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Fondation, constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, sollicite, reçoit et gère des fonds pour financer des programmes et des activités destinés à la jeunesse canadienne. Ces fonds sont constitués d'argent et de biens immobiliers et personnels reçus par dons, legs, achats ou autres. Ils sont détenus en fiducie ou autrement et sont gérés strictement suivant les objectifs susmentionnés. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle a obtenu son certificat de continuation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 29 octobre 2013.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués ultérieurement à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti, sauf lorsque la direction décide de les comptabiliser à leur juste valeur. La Fondation a choisi de comptabiliser ses placements de portefeuille à leur juste valeur, qui est calculée en fonction des cours du marché à la fin de l'exercice.

Les gains ou les pertes non réalisés sur les placements de portefeuille, correspondant à l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur, sont présentés dans les produits à l'état des résultats.

La Fondation ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives ou de couverture.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et sont inclus dans les dépenses administratives. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers sont évalués une fois l'an, à la fin de l'exercice, s'il y a des indications de fléchissement de valeur. Si des indices de dépréciation sont relevés et si la Fondation détermine qu'il existe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de cet actif financier, la valeur comptable de l'actif financier est réduite afin de correspondre à la plus élevée des valeurs suivantes : i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif financier ou iii) le montant que la Fondation s'attend à réaliser en exerçant ses droits sur tout actif donné en garantie.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Si les événements et les circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, la perte de valeur sera renversée à hauteur de l'amélioration, sans toutefois excéder la valeur comptable initiale.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les dépôts en banque, les découverts bancaires ainsi que les dépôts avec la maison de courtage de valeurs ayant une échéance de moins de trois mois au moment de l'achat.

Frais de constitution

Les frais de constitution, incluant les montants se rapportant à la charte, au changement de dénomination sociale de la Fondation, aux règlements intérieurs, etc., ont été inscrits au poste «Frais de constitution». Ces frais ne sont pas assujettis à un amortissement, mais doivent néanmoins être dépréciés lorsque la valeur est réduite de façon permanente.

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Les revenus de placement, y compris les montants se rapportant aux dotations, sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Le montant des produits d'intérêts est calculé d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût d'acquisition de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Services obtenus à titre gracieux

Pour de nombreuses activités, la Fondation bénéficie grandement de services offerts gracieusement, sous la forme de bénévolat. Étant donné la difficulté d'en déterminer leur juste valeur, les services obtenus à titre gracieux ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Bourses d'études

Les apports affectés aux bourses d'études sont portés au poste Bourses d'études à payer lorsqu'ils sont reçus. Les charges relatives aux bourses d'études sont constatées lorsque les bourses sont payées, la différence entre le montant accordé et le montant payé étant comptabilisée au poste Charges reportées – bourses d'études du bilan.

Amortissement des immobilisations

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments d'actif et de passif non monétaires, qui sont convertis au cours de change d'origine. Les gains et les pertes sont inclus dans l'état des résultats de l'exercice.

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur la comptabilisation des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de l'exercice. La direction de la Fondation a recours aux estimations pour comptabiliser l'amortissement, les dépenses administratives et les bourses d'études à payer. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Placements

La juste valeur des actions et des obligations correspond à la valeur de marché selon le cours de clôture.

Bourses d'études à payer

La juste valeur des bourses d'études à payer est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont la Fondation pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions similaires.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2018

3. REVENU DE PLACEMENT

	2018	2017
Intérêt	12 442 \$	12 353 \$
Dividendes	42 073	41 593
Gain sur la vente de placements de portefeuille	12 035	43 182
Gain non réalisé sur les placements de portefeuille	25 783	12 486
	92 333 \$	109 614 \$

Le revenu tiré (les pertes encourues) des placements détenus à titre de dotations inclus ci-dessus est de 30 157 \$, (40 482 \$ en 2017).

4. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	2018		2017	
	Coût	Valeur de réalisation	Coût	Valeur de réalisation
Titres à revenu fixe				
- canadiens	456 878 \$	451 896 \$	387 217 \$	382 694 \$
- américaines	45 212	45 440	-	-
	502 090	497 336	387 217	382 694
Actions ordinaires				
- canadiennes	402 904	570 066	461 170	630 196
- américaines	317 164	468 984	309 660	429 708
	720 068	1 039 050	770 830	1 059 904
Fonds en gestion commune				
- canadiennes	455 103	473 158	444 710	467 611
- américaines	14 491	14 408	36 292	35 257
	469 594	487 566	481 002	502 868
	1 691 752 \$	2 023 952 \$	1 639 049 \$	1 945 466 \$

La Fondation détermine la juste valeur de ses placements de portefeuille en se basant sur les prix offerts sur le marché actif. Le gain non réalisé sur les placements de portefeuille constaté dans l'exercice est calculé comme suit :

	2018	2017	2016
Juste valeur des placements	2 023 952 \$	1 945 466 \$	1 943 022 \$
Coût des placements	1 691 752	1 639 049	1 649 091
Gain non réalisé sur les placements de portefeuille à la clôture de l'exercice	332 200 \$	306 417 \$	293 931 \$
Variation du gain non réalisé sur les placements de portefeuille (note 3)	25 783 \$	12 486 \$	

Les obligations de sociétés et de gouvernements portent intérêt à des taux variant de 1,00 % à 3,75 % (1,25 % à 5,96 % en 2017) et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2024. Les placements sont administrés par RBC Dominion valeurs mobilières Inc., conformément aux ententes approuvées par les administrateurs de la Fondation.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2018

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont des fonds non dépensés affectés au fonds d'administration générale et réservés au financement d'aide en cas de catastrophe, de la lutte contre le cancer infantile et des programmes des clubs. Ces apports sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. La variation du solde des apports reportés s'établit comme suit:

2018	Cancer infantile	Programmes des clubs	30 septembre 2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	118 \$	136 612 \$	136 730 \$
Apports reçus	13 008	69 692	82 700
Montants constatés à titre de produits en cours d'exercice	(11 021)	(52 229)	(63 250)
Dépenses administratives	-	(3 695)	(3 695)
Ajustments	-	7 250	7 250
Solde à la clôture de l'exercice	2 105 \$	157 630 \$	159 735 \$

2017	Cancer infantile	Programmes des clubs	30 septembre 2017
Solde à l'ouverture de l'exercice	- \$	95 661 \$	95 661 \$
Apports reçus	9 933	93 506	103 439
Montants constatés à titre de produits en cours d'exercice	(9 815)	(47 528)	(57 343)
Dépenses administratives	-	(5 027)	(5 027)
Solde à la clôture de l'exercice	118 \$	136 612 \$	136 730 \$

6. BOURSES D'ÉTUDES À PAYER

Les bourses d'études sont décernées dans le but d'aider les lauréats à payer leurs études supérieures. Ces bourses d'études sont payables à l'établissement d'enseignement dans lequel le lauréat est inscrit, dans les 8 ans suivant la date d'octroi de ladite bourse. Les montants à payer sont escomptés à un taux de 3,0 % (3,0 % en 2017) par année sur une période pouvant aller jusqu'à huit ans.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2018

6. BOURSES D'ÉTUDES À PAYER (suite)

	2018		2017	
	Coût non amorti	Coût amorti	Coût non amorti	Coût amorti
Bourses d'études à payer - Optimist				
- Optimist International (OI)				
Art oratoire	216 000 \$	185 050 \$	200 000 \$	171 085 \$
Essai littéraire	58 150	48 259	43 150	35 674
C.C.D.H.H.	57 500	50 884	51 500	45 805
	331 650	284 193	294 650	252 564
- Autre				
Art oratoire de région	38 745	31 197	25 800	20 682
Championnat du monde	6 240	5 074	6 240	4 926
	44 985	36 271	32 040	25 608
	376 635 \$	320 464 \$	326 690 \$	278 172 \$

Le montant applicable à l'exercice suivant n'est pas déterminable.

Charges reportées - bourse d'études ont été réduits du montant remboursé par Optimist International de 14,793\$ en 2017.

7. RESTRICTIONS SUR LES ACTIFS NETS

Les actifs nets reçus à titre de dotations sont grevés d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées de façon permanente. Les revenus de placements tirés de ces fonds sont alloués en vertu d'affectations externes au financement de programmes pour la lutte contre le cancer infantile, de bourses d'études et de programmes destinés à la jeunesse.

Fonds de dotation — bourses d'études

En 2011, la Fondation a reçu un don de 1 million de dollars pour son fonds de dotation, dont l'utilisation est limitée à des buts spécifiques pour une période minimale de 10 ans. Le revenu annuel sera tout d'abord employé pour offrir dix bourses d'études de 1 000 \$ chacune, qui seront octroyées chaque année par le Club Optimiste d'Oakville. Le solde sera viré dans le fonds non affecté de la Fondation et sera versé sous forme de bourses d'études aux gagnants des concours d'art oratoire, d'essai littéraire et de communication (destiné aux sourds et aux malentendants) du Centre de l'Ontario, puis du Centre-du-Québec et, enfin, d'autres districts du Canada.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2018

7. RESTRICTIONS SUR LES ACTIFS NETS (suite)

Au besoin, la Fondation peut dépenser le capital du don pour être conforme au quota de dépenses annuelles en vertu des exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* à l'échéance.

En 2010, la Fondation a reçu un don de 25 000\$ pour son fonds de dotation, dont l'utilisation est limitée à des buts spécifiques pour une période minimale de 10 ans. Le revenu annuel sera tout d'abord employé pour offrir deux bourses d'études de 2 500 \$ chacune, qui seront versé sous forme de bourses d'études aux gagnants des concours d'art oratoire du district Alberta, Montana, Saskatchewan et Nord Wyoming.

Au besoin, la Fondation peut dépenser le capital du don pour être conforme au quota de dépenses annuelles en vertu des exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Fonds de dotation — Campagne de lutte contre le cancer infantile (CLCI)

En 2012, les administrateurs ont autorisé l'établissement d'un fonds de dotation distinct pour les apports affectés à la Campagne de lutte contre le cancer infantile. En 2018, aucun montant n'a été d'une part été virés du poste Apports reportés (note 5) au fonds grevé d'affectations externes de la Campagne de lutte contre le cancer infantile qui figure à la section actif net du bilan et aucun montant n'a été d'une part été virés au poste Apports reportés (note 5) du fonds grevé d'affectations externes de la Campagne de lutte contre le cancer infantile qui figure à la section Actif net du bilan.

Depuis 2012, tous les apports destinés à la Campagne de lutte contre le cancer infantile sont comptabilisés dans ce fonds de dotation et les montants applicables sont versés dans un compte de placement distinct, désigné à cette fin.

8. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Fondation est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et de placement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Fondation.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

8. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Les autres actifs et passifs financiers de la Fondation ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et de placements. La Fondation assure le suivi des prévisions budgétaires et de trésorerie afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations.

Risque de change

La Fondation est exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des placements libellés en dollars américains. Au 30 septembre 2018, les actifs libellés en dollars américains comprennent la trésorerie et des placements totalisant 462 439 \$ (374 161 \$ au 30 septembre 2017)

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec la Fondation. La valeur comptable de la trésorerie et des placements représente l'exposition maximum de la Fondation au risque de crédit au 30 septembre 2018. Les opérations de caisse sont effectuées auprès de différentes institutions financières réputées, ce qui porte la direction à croire que le risque de perte est limité. La Fondation atténue le risque de crédit par rapport à ses placements en diversifiant la gamme de placements.

9. IMPUTATION DE CHARGES

La Fondation impute habituellement les charges directement au poste concerné, à l'exception des dépenses administratives, qui sont imputées dans les comptes selon les estimations de la direction.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Informations supplémentaires sur les dépenses
30 septembre 2018

	2018	2017
Marques de reconnaissance aux donateurs		
Récompenses aux donateurs	9 238 \$	13 464 \$
Frais de poste et d'expédition	8 772	6 739
Dépenses administratives	24 502	11 958
	42 512 \$	32 161 \$
Activités des bénévoles		
Bureau du président	3 974 \$	8 028 \$
Conseil d'administration	21 919	15 885
Frais de représentation et de séminaires	12 669	13 251
Dépenses administratives	12 692	13 667
	51 254 \$	50 831 \$
Programmes spéciaux		
Programme de dons planifiés	-	1 981 \$
Dépenses administratives	-	3 417
	-	5 398 \$
Collectes de fonds		
Fournitures de bureau	1 531 \$	1 580 \$
Impression	1 084	3 957
Informatique et site Web	7 530	4 292
Dépenses administratives	11 367	16 889
	21 512 \$	26 718 \$
Dépenses administratives		
Dépenses administratives générales	22 385 \$	32 012 \$
Frais bancaires	1 437	1 274
Perte de change (gain)	(5 213)	(3 377)
Honoraires professionnels	31 189	33 915
Frais de gestion de placements	18 182	18 064
Télécommunications	376	662
Autres dépenses administratives	8 033	8 865
	76 389 \$	91 415 \$